



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 1^{er} juillet 2014

Président : Mr Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Francelyne BADOT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Francelyne BADOT – Danielle JOUSSELIN – Sandrine AUGÉAT – Sylvie SAUNIER – Françoise JEANDOT

Mrs Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Vincent CAILLET – Pierre-Jean MONIER – Yves LOMBARD

Absents : Mme Céline BESSONNAT pouvoir Sylvie SAUNIER – Vincent NICOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

PRESENTATION DU PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER :

Messieurs DAVID et PODECHARD représentants de l'ONF, ayant un empêchement de dernière minute, la présentation du plan est reportée à une date ultérieure.

CREATION D'UN POSTE D'EMPLOYE(E) COMMUNAL(E) EN CDD :

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'employé(e) communal(e) à compter du 1^{er} septembre 2014 en CDD d'un an.

Les tâches du poste ainsi créé (26 heures hebdomadaires lissées sur l'année avec vacances scolaires) seront réparties entre l'animation des NAP (nouvelles activités périscolaires), l'accompagnement des enfants pendant la pause méridienne, la garderie périscolaire en fin de journée, et l'entretien des salles communales.

La personne recrutée est éligible au « contrat d'avenir ». La commune pourra bénéficier des aides de l'état et du Conseil Général et ainsi alléger ses charges.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE :

Pour les besoins d'animation des activités des temps périscolaires, le Conseil accepte à l'unanimité d'augmenter le temps de travail d'une employée. A partir du 1^{er} septembre, son poste passera de 22 heures hebdomadaires à 27 heures.

BILAN RESTAURANT SCOLAIRE :

Le bilan provisoire du restaurant scolaire 2013/2014 étant déficitaire (charges de personnel importantes), le conseil, après en avoir délibéré, fixe les tarifs applicables pour la rentrée scolaire 2014/2015 :

- Repas adultes : 5 €
- Repas enfants réguliers : 3,90 €
- Repas enfants occasionnels : 4,60 €

Le bilan définitif sera présenté au prochain Conseil.

Un nouveau règlement ainsi que les fiches d'inscriptions seront distribués avant la rentrée.

BILAN GARDERIE :

Malgré un bilan déficitaire, le conseil, après en avoir délibéré, décide de maintenir les tarifs actuels du service de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2014/2015 soit :

- enfants réguliers : 2 € / heure
- enfants occasionnels ou moins de 5h par mois : 3 € / heure
- goûters : 0,50 €

QUESTIONS DIVERSES :

- Communauté de Communes des Portes de la Bresse
 - Monsieur le Maire fait le point sur la voirie. Certains travaux réalisés en 2013 par l'entreprise COLAS sont à reprendre principalement à Baudrières et à Saint Christophe en Bresse. La discussion avec l'entreprise est en cours.
Pour 2014, la répartition des travaux (par ordre de priorité) se décidera à la prochaine commission voirie du 11 juillet 2014.
 - Josette CHAUTARD rend compte de la réunion de la Commission « enfance-jeunesse » de ce jour. Le centre de loisirs sera maintenu le mercredi toute la journée à St Germain du Plain. Un service de cantine et un transport collectif seront organisés (pour le centre exclusivement). Une animatrice sera mise à disposition des communes à raison d'1h30 par semaine pour les activités périscolaires.
 - Claudette TISSOT rappelle la réunion du 23 juin à Ouroux Sur Saône à laquelle un grand nombre de conseillers de Baudrières a participé. Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement du SCOT y ont été présentés. Il a été confirmé également que les communes n'ayant pas transformé leur POS (Plan d'occupation des sols) en PLU (Plan local d'urbanisme) verront ce dernier caduc au 31 décembre 2015 (loi ALUR : accès au logement et urbanisme rénové du 24 mars 2014).
Une réflexion est en cours pour savoir si chaque commune concernée lance sa propre procédure ou s'inscrit avec la Communauté de Communes dans l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLU).
 - Michel BADOT sera le référent communal pour la location des chapiteaux de la Communauté de Communes.
- Commissions Communales
 - commission « école » : un travail sur les différentes activités périscolaires proposées à la rentrée a été mené. Les détails de la nouvelle organisation ont été présentés aux parents d'élèves, aux élus des trois communes du RPI et aux enseignants lors d'une réunion, le 19 juin dernier.

Monsieur le Maire présente un devis pour remplacer quatre ordinateurs de l'école avec prestations de mise en service et dépannage sur site ou à distance. Le Conseil adopte cette proposition.
 - commission « communication » : Le bulletin municipal sera reconduit. Une réflexion est engagée pour l'élaboration d'un nouveau site internet officiel de la commune de Baudrières.
 - commission « fête » : Une réunion a eu lieu avec le CIA (Comité Inter Association) pour préparer la fête du troquis des 13 et 14 septembre. Un spectacle d'échassiers a été retenu, ainsi que l'entreprise Pyragric pour les feux d'artifice.

- Jean Patrick BROUX informe le Conseil de sa participation à l'assemblée générale du SICED. Les contrôles des installations d'assainissement non collectif par le SPANC vont reprendre prochainement (visite obligatoire tous les 6 ans).
- Josette CHAUTARD indique qu'une exposition organisée par la bibliothèque aura lieu courant novembre. Des achats sont en cours (étagères, grilles d'affichage...)
- Michel BADOT précise que la vente de bois de chauffage pour la saison 2013/2014 a rapporté 8700 €. Deux parcelles de peupliers ont été vendues pour 14700 €.

Il fait part au conseil d'un vol dans les ateliers municipaux (divers matériels de motoculture)

- Claudette TISSOT indique que, suite à l'inscription de la Commune au concours des villes et villages fleuris de Saône et Loire, le jury départemental fera une visite le 25 juillet 2014 à 8h30.

Elle propose la date du prochain Conseil d'administration du CCAS le 21 juillet 2014 à 18h30.

Monsieur le Maire fait part des remerciements et courriers divers reçus et rappelle les dates de réunion des prochaines commissions.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 26 août 2014 à 20h.

Le Maire

Cédric DAUGE